



## Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport des auditeurs indépendants

Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs indépendants pour l'année 2025.

L'année 2025 s'est distinguée par une certaine stabilité sur le plan économique par rapport à 2024. Nous avons poursuivi le maintien et l'entretien de nos infrastructures et avons mené à terme les négociations de la première convention collective des employés du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Le marché immobilier, quant à lui, demeure un vecteur important de notre économie locale et influence toujours autant les finances de la ville. À cet égard, le rythme de celui-ci est revenu à un niveau pré-pandémique, soit de 35 à 40 nouvelles constructions par année. Cette évolution est conforme aux orientations du plan d'urbanisme entré en vigueur en 2023. Cependant, cette situation n'est pas sans avoir un impact sur la capacité de la Municipalité à générer de nouveaux revenus. Rappelons que les taxes foncières demeurent la principale source de revenus de la Municipalité avec 72% de l'ensemble des revenus municipaux.

L'exercice financier 2025 a été marqué par plusieurs imprévus qui ont provoqué des dépenses supplémentaires non récurrentes. Citons entre autre les dépenses non couvertes par le programme général d'aide financière lors de sinistres du gouvernement du Québec et encourues pour faire face aux pluies diluviennes de juillet 2024 ainsi que les dépenses urgentes encourues suite à l'éboulement de roc sur le chemin de Tourtour en décembre 2024, encore une fois pour la portion des dépenses non remboursables par le gouvernement provincial. D'autre part, la Municipalité a dû effectuer un versement important pour compléter le plus récent processus de maintien de l'équité salariale obligatoire en vertu de la loi. Enfin, un remboursement de près de 80 000\$ a dû être effectué suite à une révision de l'évaluation foncière d'une importante propriété foncière de la Municipalité.

Les revenus provenant des droits de mutations immobilières ont excédé largement les prévisions du budget de fonctionnement. Ils nous ont permis d'absorber une partie de ces dépenses imprévues non récurrentes. La gestion serrée du budget de fonctionnement et du budget d'investissement dans le respect des prévisions ont permis de compléter un exercice financier satisfaisant pour la Municipalité.

Les paiements d'intérêt ont été conformes à nos prévisions budgétaires et la dette à long terme diminue légèrement. Nous avons été prudents dans nos investissements, tout en maintenant un rythme permettant à Morin-Heights d'éviter un déficit de maintien de ces actifs. Les efforts demandés aux contribuables de la Municipalité via la taxe foncière générale nous ont permis de faire face aux derniers mois sans que cela ait un impact sur la qualité des services aux citoyens et en maintenant Morin-Heights parmi les plus performantes pour la gestion des actifs publics.

Malgré une période exigeante pour les finances de l'ensemble des municipalités québécoises, je suis très fière de nos réalisations en 2025. Celles-ci vont continuer de positionner la Municipalité de Morin-Heights parmi les 10 meilleures au Québec pour la qualité de ses infrastructures en considération du ratio de la valeur comptable nette des infrastructures sur le coût total de celles-ci.

J'annonce que l'exercice financier 2025 se termine avec un surplus de fonctionnement après conciliation à des fins fiscales de 112 365\$. Le rapport financier que le greffier-trésorier déposera confirme également que la Municipalité continue de bien gérer le budget de fonctionnement et le budget d'investissements.

Je dépose également le rapport des auditeurs indépendants de la Municipalité, soit celui de la firme Amyot Gélinas. Ces derniers concluent que les états financiers donnent, à tous égards et dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Leur opinion est exprimée avec une réserve concernant une norme comptable relativement aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Des analyses sont actuellement en cours pour nous conformer à cette norme en 2026.

### Les revenus

En 2025, le budget prévoyait des revenus de 17 402 090\$. Ils ont été en réalité de 17 920 829\$ en y incluant les revenus d'investissements, soit 518 739\$ de plus que ce qui était prévu, essentiellement en raison d'une hausse des droits de mutations immobilières et d'une hausse de nos revenus autonomes pour divers services rendus et des taxes foncières. Notons par ailleurs une diminution des subventions gouvernementales ainsi que plusieurs remboursements de taxes foncières consécutives de révisions administratives autorisées par le Service de l'évaluation foncière.

### Les dépenses de fonctionnement et les affectations

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 15 622 037\$ alors que le budget prévoyait des dépenses de 15 600 474\$, soit 21 543\$ de plus que prévu, en excluant l'amortissement. Cet écart s'explique par les paiements non récurrents d'équité salariale, des immobilisations payées comptant ainsi que certaines dépenses imprévues non récurrentes décrites au début de mon rapport.

### Les excédents accumulés de la Municipalité

La Municipalité maintient des marges de manœuvre qu'elle réinvestit généralement, depuis 2019, dans les infrastructures ou dans des projets structurants, Au 31 décembre 2025, les excédents étaient les suivants :

Excédent de fonctionnement non affecté	448 451\$
Excédent de fonctionnement affecté (bibliothèque)	20 205\$
Réserve financière de gestion des matières résiduelles	227 806\$
Réserve financière du service de l'eau	56 976\$
Fonds électoral	28 709\$
Fonds des parcs	27 155\$
Fonds écodynamique	20 209\$
Fonds de roulement	825 700\$
Fonds d'appui aux organismes	13 882\$
Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	957 339\$

## Les flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nous permettent d’avoir un portrait juste de la situation et de la disponibilité des liquidités de la Municipalité. Je me permets de rappeler le travail important effectué pour nous permettre de les maintenir et les accroître. Nous pouvons, par conséquent, bénéficier de revenus d’intérêt plus importants tout en permettant à la Municipalité de moins recourir à la marge de crédit, aux emprunt temporaires ou aux emprunts à long terme.

En 2025, après plusieurs années de revendications du monde municipal, le gouvernement du Québec a finalement accepté de verser intégralement sa contribution au programme TECQ au lieu d’en étaler le versement sur 20 ans. Cela a eu un impact positif sur nos liquidités. De plus, les opérations générales de la Municipalité ont aussi contribué à un flux positif. En conséquence, au 31 décembre 2025, la Municipalité avait en sa possession 992 775\$ de plus de liquidités qu’au 31 décembre 2024.

## La dette à long terme de la Municipalité

La dette à long terme de la Municipalité au 31 décembre 2025 s’élève à 25 206 590\$, comparativement à 25 352 124\$ en 2024, en baisse de 145 534\$. Notons qu’une partie substantielle de la dette est financée à même des subventions de programmes gouvernementaux. La charge fiscale des contribuables demeure relativement stable. Le service de la dette équivalait à 6,37% des revenus et 6,35% du budget, en baisse par rapport à 2024.

À la charge de l’ensemble des contribuables	16 736 238\$
À la charge d’une partie des contribuables (taxes de secteurs)	5 507 718\$
À la charge du gouvernement du Québec	1 688 089\$

## **La gestion des actifs et les investissements en immobilisations**

La Municipalité poursuit la gestion assidue et serrée de ses actifs. En 2025, nous avons réalisé tous les projets prévus au programme triennal d'immobilisations. Notre maintien d'actifs est à jour. Néanmoins, la constance est de mise en cette matière et nous souhaitons poursuivre nos investissements de façon régulière par une planification rigoureuse des investissements à venir dans les immobilisations. Nous n'avons pas obtenu de subvention gouvernementale pour l'entretien des infrastructures en 2025, à l'exception du programme TECQ (taxe sur l'essence). L'abondance de demandes à l'échelle du Québec et le bon état des infrastructures de la Municipalité expliquent en grande partie cette situation.

Durant l'exercice financier 2025, la Municipalité a augmenté ses investissements en immobilisations, soit 4 916 582\$ comparativement à 3 605 168\$ en 2024, revenant ainsi au niveau investi en 2023. Une partie des investissements a été payée au comptant.

Malgré tout, les frais de financement ont légèrement diminué par rapport à 2024.

## **La situation financière globale**

Nous pouvons encore être très fiers des états financiers de la Municipalité. Ce que je vous présente aujourd'hui est le résultat de la conjugaison d'efforts soutenus de toute l'équipe municipale avec une gestion responsable et stratégique dans un contexte où les responsabilités municipales s'élargissent. La prudence sera toujours de mise. Nous avons cependant diverses marges de manœuvre et celles-ci nous ont permis de maintenir les taxes à un niveau fort respectable qui se compare avantageusement avec l'ensemble des municipalités du Québec. **La dette a baissé** cette année, pour une deuxième année consécutive, même si nous avons accéléré le rythme des investissements dans les infrastructures depuis 2019. Le fardeau fiscal est raisonnable et la Municipalité se positionne toujours à l'intérieur des 125 municipalités de plus de 4 000 habitants qui ont le plus faible taux global de taxation (TGT).

En outre, le taux global de taxation de la Municipalité est passé à 56,66 cents par tranche de 100\$ d'évaluation en 2025 alors qu'en 2024, il était de 60,87 cents par 100\$ d'évaluation. Le tableau suivant permet une comparaison à différents niveaux.

<b>2025</b>	Morin- Heights	Population comparable	MRC	Région des Laurentides	Province
Taux global de taxation/ 100\$ d'évaluation	56,66 cents	75,77 cents	62,09 cents	61,44 cents	72,65 cents

Nous allons poursuivre nos efforts pour offrir aux haut-morinois une municipalité de qualité dans un milieu de vie de qualité. Nous pouvons continuer d'envisager les prochaines années avec beaucoup d'optimisme.

Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous nous accordez tous les jours.

Louise Cossette

Mairesse